



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 885

Texte de la question

SITUATION EN CENTRAFRIQUE

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre des affaires étrangères, depuis le 22 mars dernier, la République centrafricaine connaît une période complexe, qui n'a rien des contours que laissaient entrevoir le cessez-le-feu et l'accord politique du 11 janvier, signé sous l'égide de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, qui prévoyait en effet la nomination d'un gouvernement d'union nationale et l'organisation d'élections anticipées.

Or, la transition qui a abouti au renversement du président Bozizé le 24 mars a fait des victimes parmi les forces africaines mais également livré la capitale au pillage et aux violences, capitale où nous comptons environ 1 250 ressortissants français, mais aussi de nombreux alliés et parents de citoyens français ou centrafricains résidant en France.

À la suite des réunions organisées en avril, un nouveau cadre de transition a été proposé. D'une durée de dix-huit mois, il doit aboutir à des élections générales. Le Premier ministre, désigné à la suite des accords de Libreville, reste en place et le chef des rebelles est désigné chef d'État de la transition par un Conseil national qui jouera le rôle d'organe législatif pendant cette période et élaborera une nouvelle constitution.

Cela dit, les informations qui nous proviennent de Bangui aujourd'hui sont inquiétantes car au-delà du cadre que je viens de décrire, il semble que les violences aient repris, en particulier contre les femmes qui manifestaient encore ce dimanche. Viols, mutilations, mariages forcés et recrutements d'enfants semblent d'ailleurs confirmés par la représentante spéciale de l'ONU en RCA.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous indiquer quelle sera, dans ce contexte, l'action de la France à la fois pour protéger ses ressortissants et leurs alliés et pour continuer d'accompagner la RCA dans ses efforts pour sortir de la crise ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des Français de l'étranger.

Mme Hélène Conway-Mouret, *ministre déléguée chargée des Français de l'étranger*. Monsieur le député, je vous remercie de poser cette question qui me permet de faire le point sur la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine.

Sachez tout d'abord que la France continue d'appuyer les efforts de la communauté économique des États d'Afrique centrale et de l'Union africaine. Pour le règlement de cette crise, le cadre d'une transition politique a été fixé, comme vous l'avez rappelé : nouveau Gouvernement, charte constitutionnelle, période de transition, rééquilibrage du Conseil national de transition. Lors du sommet de N'Djamena, il a été décidé de quadrupler les forces actuellement déployées par la MICOPAX, portant les troupes sur place de 500 à 2 000 hommes.

J'ai reçu, comme vous, je l'imagine, des témoignages inquiétants de nos compatriotes, directement touchés par l'insécurité qui règne encore aujourd'hui, malheureusement, à Bangui. Rappelons qu'immédiatement après l'entrée de la Seleka dans Bangui, deux compagnies de militaires français ont rejoint la capitale pour assurer la sécurité de notre communauté. Chaque Français qui a contacté notre ambassade a été accueilli dans un des lieux mis en protection et ouvert à cet effet. Ceux qui ont souhaité quitter le pays ont été escortés par nos forces armées jusqu'à l'aéroport.

Mi-avril, j'ai aussi fait adapter notre dispositif pour faciliter notamment le retour des Français. Il ne reste aujourd'hui que 750 ressortissants sur les 1 200 inscrits.

Croyez bien, monsieur le député, que je veille à ce que la sécurité de nos compatriotes résidant hors de France soit bien assurée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 885

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2013](#)